

---

United Nations  
Group of Experts on  
Geographical Names

Working Paper  
No. 62

Seventeenth Session  
New York, 13-24 June 1994

---

Item 15  
of the Provisional Agenda

EXONYMS

Noms de Pays en Français:

Comparaison entre l'arrêté du Ministère des  
Affaires Étrangères (4/11/93) et le Bulletin de  
Terminologie des Nations Unies No. 345 (1993)

---

Submitted by Mme Sylvie Lejeune, France

# NOMS DE PAYS EN FRANÇAIS :

## COMPARAISON ENTRE L'ARRÊTÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (4/11/93) ET LE BULLETIN DE TERMINOLOGIE DES NATIONS UNIES 345 (1993)

Pièces jointes : 2 annexes : tableaux des formes courtes et des formes longues

La comparaison des listes de noms de pays en français établies d'une part par l'O.N.U. (Bulletin de terminologie des Nations Unies - B.T.N.U. n° 345 de 1993 mis à jour par 3 corrigenda), et d'autre part le ministère français des Affaires étrangères (M.A.E.) (arrêté du 4 novembre 1993 publié au Journal officiel de la République française du 25 janvier 1994), fait apparaître un certain nombre de divergences, plus ou moins importantes, comme il ressort des deux tableaux annexés, formes courtes et formes longues, divergences analysées ci-dessous.

### 1 - Comparaison des formes courtes

La liste annexée fait apparaître des divergences pour 23 pays.

a - 10 pays n'ont pas de forme courte dans le B.T.N.U.. Ce sont : Brunel, Burkina, Iran, Laos, Libye, Micronésie, Moldavie, Russie, Syrie, Tanzanie. Il s'agit d'un choix politique de l'O.N.U., le M.A.E. donnant pour ces pays la forme courte usuelle.

b - 4 pays présentent des formes différentes dues à un choix politique de l'O.N.U., le M.A.E. ayant conservé pour les 3 premiers les exonymes français d'usage, et pour le quatrième, l'article français. Ce sont :

la Birmanie	(M.A.E.),	le Myanmar	(O.N.U.) ;
la Biélorussie	(M.A.E.),	le Bélarus	(O.N.U.) ;
la Moldavie	(M.A.E.),	Moldova	(O.N.U.) ;
le Salvador	(M.A.E.),	El Salvador	(O.N.U.).

c - 4 pays ne diffèrent que par un accent :

Brunel, Liberia, Nigeria, Viêt Nam, qui sont les graphies dans la langue officielle du pays (à écriture latine), adoptées en français par le M.A.E. pour éviter l'emploi d'exonymes.

d - 1 pays ne diffère que par une lettre :

Guinée-Bissau (M.A.E.), Guinée-Bissau (O.N.U.).

e - 2 pays présentent des différences liées à l'usage français :

Saint-Christophe-et-Niévès (M.A.E.) exonyme qui correspond à la forme historique et à la prononciation française ; et Saint-Kitts-et-Nevis (O.N.U.) adaptation de la graphie anglaise.

Les Samoa occidentales (M.A.E.) au féminin pluriel qui est d'un usage constant en français car il se différencie de l'autre entité les Samoa américaines ; et le Samoa (O.N.U.) au masculin singulier.

f - 1 pays ne diffère que par l'utilisation de l'article : Oman (M.A.E.), l'Oman (O.N.U.), question d'usage.

g - 4 pays présentent des différences de genre et de nombre : la Guyana (M.A.E.), le Guyana (O.N.U.) ; Sao Tomé-et-Principe, masc. (M.A.E.), et fém. (O.N.U.) ; les Samoa occidentales, fém. pluriel (M.A.E.), et le Samoa masc. singulier (O.N.U.) ; Sri Lanka, masc. (M.A.E.), et fém. (O.N.U.).

## 2 - Comparaison des formes longues

La liste annexée fait apparaître des divergences pour 24 pays.

a - 8 pays ne sont que la conséquence des différences de formes courtes mentionnées ci-dessus, ce sont :

La Biélorussie, la Birmanie, la Guinée-Bissao, le Liberia, la Moldavie, le Nigeria, le Salvador et le Viêt Nam.

b - 5 pays diffèrent par l'absence de forme longue dans les documents de l'O.N.U. :

la République d'Irlande (M.A.E.), l'Irlande (O.N.U.) ;<sup>1</sup>  
 la République de Kiribati (M.A.E.), Kiribati (O.N.U.) ;  
 la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès (M.A.E.), Saint-Kitts-et-Nevis (O.N.U.) ;  
 la République d'Erythrée (M.A.E.), l'Erythrée (O.N.U.) ;  
 la République d'Ethiopie (M.A.E.), l'Ethiopie (O.N.U.).

Ces points pourraient être élucidés par l'étude de la Constitution de ces pays.

c - 3 pays diffèrent par l'absence de forme longue dans les documents du M.A.E. :

le Cambodge (M.A.E.), le Royaume du Cambodge (O.N.U.) ;  
 la Somalie (M.A.E.), la République démocratique somalienne (O.N.U.) ;  
 la Yougoslavie (M.A.E.), la République fédérative de Yougoslavie (O.N.U.).

d - 3 pays présentent des différences liées à l'emploi et à l'interprétation en français des adjectifs inclus dans la forme longue :

le Negara Brunei Darussalam (M.A.E.), le Brunei Darussalam (O.N.U.), voir la Constitution ;  
 la République coopérative de Guyana (fém.) (M.A.E.), la République du Guyana (masc.) (O.N.U.), voir la Constitution ;  
 la République démocratique socialiste de Sri Lanka (M.A.E.), la République socialiste démocratique de Sri Lanka (O.N.U.). L'ordre des adjectifs, d'après l'Ambassade de Sri Lanka à Paris, est dans les deux langues officielles du pays, le singhalais et le tamoul, "démocratique socialiste" et devrait être adopté en français.

<sup>1</sup> Les experts français ont eu connaissance de documents officiels émanant des autorités irlandaises stipulant que le seul nom officiel du pays est la forme courte irlandaise.

e - 2 pays diffèrent par l'emploi du substantif ou de l'adjectif :

la République d'Afrique du Sud (M.A.E.), la République sud-africaine (O.N.U.) (il semble que les formes officielles en anglais et en afrikaans utilisent le substantif) ;  
la République du Kirghizistan (M.A.E.), que l'O.N.U. a modifié le 5 mai 1993 en République kirghize.

f - 1 pays pose le problème d'emploi de l'article en français : le Commonwealth de Dominique (M.A.E.), le Commonwealth de la Dominique (O.N.U.). L'usage français veut que, dans les noms de pays, la préposition "de" introduisant un nom féminin ne soit pas suivie de l'article "la", exemples : la République de Guinée, le Royaume de Suède, l'Union de Birmanie, la Fédération de Russie ...

g - 2 pays posent un problème d'usage français relatif à l'emploi de la minuscule à l'initiale de l'adjectif et à l'absence de trait d'union devant celui-ci :

la République unie de Tanzanie (M.A.E.), la République-Unie de Tanzanie (O.N.U.) ;

l'Etat indépendant des Samoa occidentales (M.A.E.), l'Etat indépendant du Samoa-Occidental (O.N.U.).

**NOMS DE PAYS EN FRANÇAIS (formes courtes)**

Comparaison des listes établies par :

- le ministère français des Affaires étrangères : Arrêté du 4 novembre 1993 ;
- les Nations Unies, Bulletin de terminologie n° 345-1993 et ses corrigenda.

<p>Arrêté du 4 novembre 1993 Ministère des Affaires étrangères - France</p>	<p>B.T.N.U. n° 345-1993</p>
<p>Biélorussie (la)                      Birmanie (la)                      Brunei (le)                      Burkina (le)                      Guinée-Bissao (la)                      Guyana (la)                      Iran (l')                      Laos (le)                      Libéria (le)                      Libye (la)                      Micronésie (la)                      Moldavie (la)                      Nigéria (le)                      Oman (masc.)                      Russie (la)                      Saint-Christophe-et-Nièvés                      Salvador (le)                      Samoa occidentales (les) (fém.)                      Sao Tomé-et-Principe (masc.)                      Sri Lanka (masc.)                      Syrie (la)                      Tanzanie (la)                      Viêt Nam (le)</p>	<p>Bélarus (le)                      Myanmar (le)                      Brunéi Darussalam (le)                      Burkina Faso                      Guinée-Bissau (la)                      Guyana (le)                      Iran (République islamique d')                      République démocratique populaire lao (la)                      Libéria (le)                      Jamahiriya arabe libyenne (la)                      Etats fédérés de Micronésie (les)                      République de Moldova (la)                      Nigéria (le)                      Oman (f) (masc.)                      Fédération de Russie (la)                      Saint-Kitts-et-Nevis                      El Salvador (masc.)                      Samoa (le)                      Sao Tomé-et-Principe (fém.)                      Sri Lanka (fém.)                      République arabe syrienne (la)                      République-Unie de Tanzanie (la)                      Viet Nam (le)</p>

NOMS DE PAYS EN FRANÇAIS (formes longues)

Comparaison des listes établies par :

- le ministère français des Affaires étrangères : Arrêté du 4 novembre 1993 ;

- les Nations Unies, Bulletin de terminologie n° 345-1993 et ses corrigenda.

<p>Arrêté du 4 novembre 1993 Ministère des Affaires étrangères - France</p>	<p>B.T.N.U. n° 345-1993</p>
<p>la République d'Afrique du Sud la République de Biélorussie l'Union de Birmanie le Negara Brunei Darussalam le Cambodge le Commonwealth de Dominique la République d'Erythrée la République d'Éthiopie la République de Guinée-Bissao la République coopérative de Guyana la République d'Irlande la République du Kirghizistan la République de Kiribati la République du Libéria la République de Moldavie la République fédérale du Nigeria la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès la République du Salvador l'Etat indépendant des Samoa occidentales la Somalie la République démocratique socialiste de Sri Lanka la République unie de Tanzanie la République socialiste du Viêt Nam la Yougoslavie</p>	<p>la République sud-africaine la République du Bélarus l'Union du Myanmar le Brunéi Darussalam le Royaume du Cambodge (corr. 3) le Commonwealth de la Dominique l'Erythrée (corr. 1) l'Éthiopie la République de Guinée-Bissau la République du Guyana l'Irlande la République kirghize Kiribati la République du Libéria la République de Moldova la République fédérale du Nigeria Saint-Kitts-et-Nevis la République d'El Salvador l'Etat indépendant du Samoa-Occidental la République démocratique somalie la République socialiste démocratique de Sri Lanka la République-Unie de Tanzanie la République socialiste du Viet Nam la République fédérative de Yougoslavie</p>